CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E150082** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1994

Raison sociale : FULBAT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/03/2026

Capital : 100 000

14 AVENUE DE LA METAIRIE
85250 SAINT-FULGENT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM LA ROCHE SUR YON 394785414RM85

Siret : 394 785 414 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5421641

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2734036

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2734036

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 02 51 66 00 13 **Fax :**

Portable : 06 18 10 42 81

Responsabilité légale :
HOLDING HOT ROD (994 489 797) / CDM HOLDING (994 821 338) / DOUCET MATTÉO DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : neant

E-mail : contact.fulbat@gmail.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 978 102 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	28/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 14:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.